

La CNSA lance une opération transparence d'envergure « Vis ma vie d'ambulancier » (Communiqué)

A l'occasion de la [journée nationale des ambulanciers](#) le 8 avril, la CNSA lance une opération transparence d'envergure « VIS MA VIE D'AMBULANCIER » en France.

La **Chambre Nationale des Services d'Ambulances**, première organisation professionnelle a lancé auprès des **12 régions françaises** et de plus de 30 députés **une opération transparence d'envergure « VIS MA VIE D'AMBULANCIER »**. Une journée inédite pour mettre à l'honneur dès le 8 avril prochain à l'occasion de la journée nationale des ambulanciers, les professionnels de santé, ces ambulancières et ambulanciers qui réalisent plus de **33 % de l'activité d'urgence pré-hospitalière-UPH, 7j/7, 24h/24, 365 jours par an** .

« Nous allons pour la première fois accueillir les pouvoirs publics et les médias locaux au sein de nos entreprises pour leur montrer ce qui se passe réellement sur le terrain. Entre les départs en urgence à la demande du SAMU Centre 15, la montée d'adrénaline sur des interventions auprès des patients, le transfert entre les structures de soins, l'attente à l'hôpital... tout simplement notre quotidien et les difficultés que nous rencontrons . », explique **Dominique Hunault, président de la CNSA**.

Dans un contexte de stigmatisation de la profession et après les déclarations de Monsieur Bruno Le Maire qui souhaite notamment faire des économies sur le transport sanitaire, la CNSA a souhaité réagir : oui, il est important de respecter strictement le numerus clausus, y compris pour les taxis conventionnés, et de **rationaliser et professionnaliser le transport sanitaire** .